

**Communiqué de presse**  
**16 septembre 2014**

## **La Ville de Genève présente sa politique en matière de diversité**

**Le Conseil administratif de la Ville de Genève a défini six axes stratégiques permettant de mettre en application un engagement politique fort en matière de cohésion sociale, de valorisation de la diversité et de lutte contre les discriminations. « Pour les autorités municipales, il est en effet primordial que Genève, ville internationale et ouverte, où 20'000 nouvelles personnes s'établissent chaque année et où 48% de la population ne possèdent pas la nationalité helvétique, valorise les différences plutôt que de les stigmatiser », explique Sandrine Salerno, Conseillère administrative en charge du développement durable.**

### **Les principes d'une politique de la diversité**

Cœur d'une agglomération transfrontalière de près d'un million de personnes, Genève est un lieu de rencontres et d'échanges à l'identité fortement cosmopolite. La Ville de Genève détient donc une responsabilité fondamentale en matière de cohésion sociale et urbaine.

Dans cette perspective, le Conseil administratif a mis sur pied une politique publique de reconnaissance et de valorisation de la diversité, traduisant en actes la Convention européenne des droits de l'homme. Cette politique vise la reconnaissance des ressources et le dynamisme des communautés linguistiques, ethniques et nationales. En considérant la pluralité des identités comme le fondement de la société, elle renforce le sentiment d'appartenance au lieu de vie ainsi que les interactions entre les résidentes et résidents de la commune. Enfin, la participation politique, citoyenne et associative de toutes et tous est encouragée.

### **Une politique en six axes**

La politique municipale en matière de diversité est structurée en six axes :

- Accueillir dignement toutes et tous les habitant-e-s de la commune.
- Rendre accessibles les services et les prestations publiques à toutes et tous.
- Encourager la participation citoyenne et la contribution de chacun-e au vivre ensemble.
- Lutter contre les discriminations liées à l'origine, à la nationalité, à la religion, à l'appartenance ethnique ou aux caractéristiques physiques.
- Être à l'écoute des mouvements de repli et de rejet en portant une attention particulière aux expressions de malaise.
- Se montrer responsable et respectueux en tant qu'employeur et en tant que prestataire de services.

## **Une mise en œuvre concrète**

Mise en œuvre par le Service Agenda 21 – Ville durable, cette politique sert de cadre de référence pour des projets réalisés par différents départements de la Ville. Ainsi, ont lieu cet automne sur la Plaine de Plainpalais l'exposition « L'étranger à l'affiche » du 22 septembre au 22 octobre et la manifestation « Genève, sa gueule » les 3 et 4 octobre. De nombreux projets associatifs sont également soutenus, comme la Fête de la diversité organisée par la Fédération Maison Kultura le 4 octobre au Palladium ou encore le Festival de films « Migrations d'hier et d'aujourd'hui », qui se déroule dans le cadre des 40 ans du Centre Contact Suisses-Immigrés du 31 octobre au 4 novembre à la Maison des Arts du Grütli.

*Plus d'informations sur : [www.ville-geneve.ch/diversite](http://www.ville-geneve.ch/diversite)*

### *Contact presse:*

Valentina Wenger-Andreoli

Collaboratrice personnelle

Département des finances et du logement

Tel.: 022 418 22 35 ou 079 508 24 34